



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Maintien de la convention entre l'administration pénitentiaire et Wake Up

Question écrite n° 10248

Texte de la question

Mme Gabrielle Cathala interroge M. le ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice, sur le maintien d'une convention avec l'association *Wake Up*, qui a reçu la somme de 60 000 euros d'argent public en 2025, en contradiction avec la perte de confiance de l'administration pénitentiaire après la révélation de la presse sur les pratiques de cette association. En effet, l'association *Wake Up*, en partenariat avec l'entreprise *Smartbox* et l'évènement « La nuit du bien commun », a commercialisé pendant au moins deux ans des coffrets « expérience transformante » monnayant des rencontres avec des personnes vulnérables et notamment des personnes placées sous main de justice. Ces personnes, pour la plupart des détenus ou probationnaires, étaient poussées à y participer parce qu'il est de notoriété publique que les juges accordent des aménagements de peine à 93 % des dossiers portant le sceau de l'association *Wake Up*, contre 25 % en moyenne. À la suite de la révélation de cette offre commerciale par la CGT Insertion probation, l'administration pénitentiaire a pris la mesure de la gravité de faire des citoyens placés sous main de justice des produits de vente et a fait pression sur *Smartbox* pour retirer cette offre. Cependant, la convention pluriannuelle avec l'association *Wake Up* a été maintenue. L'association présente pourtant d'autres points d'alerte qui auraient dû mener le ministère de la justice à davantage de retenue et de mesure. Sous leur première forme, en 2021, les « Smartbox pour le bien commun » ont été commercialisées en lien avec l'édition 2021 de « La nuit du bien commun », gala de charité organisé par un milliardaire qui ne cache pas user de sa fortune pour soutenir son agenda politique anti-républicain. L'entreprise *Smartbox* est également détenue par cette personne et l'association *Wake Up* a été fondée par des catholiques identitaires et a reçu cinq fois le prix de « La nuit du bien commun » en sept ans. Ainsi, il est probable que tous ces organismes ne soient que différentes facettes publiques de l'activité militante de cette personne. Mme la députée s'étonne donc vivement que de l'argent public soit dépensé pour soutenir la campagne politique menée par un milliardaire contre l'humanisme et les principes de la République. En cela, avoir imaginé une activité commerciale s'apparentant à un nouveau zoo humain est en cohérence avec les attaques de celui-ci contre la liberté, l'égalité et la fraternité. Elle lui demande donc quand il mettra fin à la convention qui lie l'administration pénitentiaire à l'association *Wake Up*. Elle lui demande également de lui transmettre la liste à jour des engagements qui lient ses services avec les trois organisations *Wake Up*, « La nuit du bien commun » et *Smartbox*, ainsi que les sommes qui leur ont été versées depuis le début de ces contrats.

Texte de la réponse

La direction générale de l'administration pénitentiaire (DGAP) est pleinement mobilisée, en collaboration avec ses partenaires, pour œuvrer à la réinsertion des personnes placées sous main de justice (PPSMJ). Afin de promouvoir une baisse durable de la récidive en France, l'offre d'activités proposée aux PPSMJ s'accroît et se diversifie. Les activités concernées couvrent des domaines variés, tels que le travail, la formation professionnelle, l'insertion par l'activité économique, l'enseignement, les activités sportives et à visée pédagogique. Cette dynamisation des actions proposées repose sur des appels à projets nationaux et un réseau de structures partenaires de l'administration pénitentiaire. Chaque année la réalisation de nouvelles conventions étoffe ce réseau partenarial, composée aujourd'hui de plus de 70 associations ou fédérations nationales. Depuis 2021, une convention nationale lie l'association Wake up Café avec la direction de l'administration pénitentiaire, afin de mettre en œuvre conjointement des actions de réinsertion en milieu ouvert et en milieu fermé. La

direction de l'administration pénitentiaire n'avait pas eu connaissance de la proposition d'offre commerciale faite par un partenaire de collecte de fonds de Wake up Café avec Smartbox, entreprise avec laquelle elle n'a aucun lien partenarial. Smartbox avait été saisi il y a plus de deux ans afin que cette offre soit supprimée de leur site internet. La demande n'ayant visiblement jamais été prise en compte, la direction de Wake up Café avait, à nouveau, pris les dispositions pour que cette offre soit définitivement retirée du site internet de Smartbox, demande qui a été effective dès le 1er juillet 2025. Par ailleurs, il convient de préciser que l'offre n'a jamais été activée jusqu'à son retrait.

Données clés

Auteur : [Mme Gabrielle Cathala](#)

Circonscription : Val-d'Oise (6^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10248

Rubrique : Lieux de privation de liberté

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : [Justice](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 15 décembre 2025

Question publiée au JO le : [14 octobre 2025](#), page 8473

Réponse publiée au JO le : [28 avril 2026](#), page 3750